



VOTRE SANTÉ,
VOTRE TRAVAIL

NOUS SOMMES LÀ
POUR VOUS AIDER
À LES CONCILIER !



PRESTAL

le réflexe prévention en entreprise

JE ME SENS EN DIFFICULTÉ À MON POSTE DE TRAVAIL

LA CELLULE PDP M'ACCOMPAGNE !

LA CELLULE PDP C'EST QUOI ?

La cellule PDP (Prévention de la Désinsertion Professionnelle) est un dispositif qui m'accompagne afin de :

- ▶ prévenir la perte de mon emploi pour des raisons de santé,
- ▶ m'aider à me maintenir à mon poste de travail, si je rencontre des difficultés,
- ▶ m'aider à préparer mon retour à mon poste de travail, si je suis en arrêt.

La cellule est mobilisée pour trouver des solutions personnalisées.

Tous les acteurs de cette cellule PDP sont soumis au secret professionnel.



QUEL EST SON RÔLE ?

1

M'AIDER à maintenir une activité professionnelle compatible avec mon état de santé.

2

SÉCURISER mon parcours professionnel

3

PRÉVENIR les situations à risque de rupture professionnelle et anticiper la mise en place de mesures d'accompagnement.

DIFFICULTÉS AU TRAVAIL

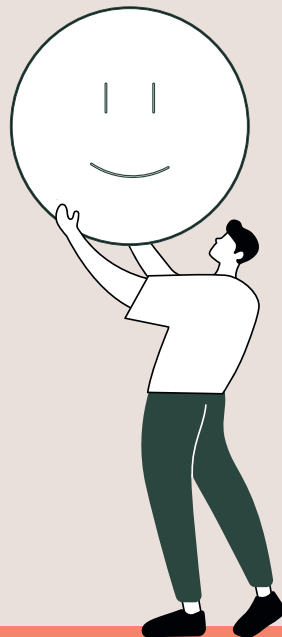
QUELQUES SIGNAUX D'ALERTE

- J'ai du mal à effectuer le travail demandé,
- J'ai un handicap ou des problèmes de santé chroniques ou invalidants avec répercussion sur mon travail,
- J'ai souvent été en arrêt de travail ces derniers temps ou je suis en arrêt de travail prolongé,
- Mon travail ne me plaît plus.

FAIRE APPEL À LA CELLULE PDP

Avec l'accompagnement de la cellule PDP :

- Je reste acteur(rice) de mon projet professionnel,
- Je garde confiance,
- Je suis accompagné(e) en vue de mon maintien au poste ou dans le cadre d'un projet de reconversion professionnelle,
- Je profite d'une prise en charge coordonnée entre le service de prévention et de santé au travail, mon employeur et les partenaires du maintien dans l'emploi.



IL EXISTE DES SOLUTIONS

MAINTIEN DANS L'ENTREPRISE

- Aménagement du poste,
- Reclassement interne,
- Création de poste,

ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

- Ecoute et soutien lors de problèmes liés à une souffrance au travail, un épuisement professionnel...
- Etat des lieux sur la situation de travail et les difficultés rencontrées,
- Evaluation des freins et des ressources dans le cadre d'un projet de reprise ou de reconversion professionnelle,
- Accompagnement sur la construction d'un nouveau projet professionnel,

MAINTIEN EN EMPLOI

- Bilan de compétences,
- Reconversion professionnelle,
- Formation,
- Création d'entreprise.

• ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

- Aide dans une situation sociale complexe en lien avec le travail,
- Aide pour monter son dossier de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH),
- Autres informations en lien avec certains partenaires (Service social CARSAT, MDPH, CAP EMPLOI...) : droit retraite, rente, pension d'invalidité...

JE RENCONTRE DES DIFFICULTÉS ET JE SOUHAITE ÊTRE ACCOMPAGNÉ(E)

Je contacte mon médecin du travail ou j'écris
directement à la cellule PDP de PRESTAL :

pdp@prestal.org
ou en **scannant le QRcode.**



CENTRE DE CAHORS

107, Quai Cavaignac
CS 60261
46005 Cahors Cedex 9

05 65 23 08 60



CENTRE DE RODEZ

13, Avenue de l'Entreprise
Parc des Moutiers
12000 Rodez

05 65 42 63 24

prestal.org